



ÉTABLISSEMENT  
EN GESTION DIRECTE



## Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 15 octobre 2013

### Membres présents :

Direction :

M. Leblanc (directeur 1<sup>er</sup> degré)

M. Laborde (Proviseur)

Enseignants :

Klara Slaba :TPS/PS, Crystal Telecki :PSMSC, Perrine Seedre :PSMSD, Anélia De Sotillo :GSA, Jean-Claude Philippe :CPA, Edouard Mesdag :CE1A, Claude Vallin :CE2B, Annie-Claude Bouheret :CM1A, Johann Tirlemont :CM2A.

Parents d'élèves délégués :

Mme Leydier :TPS/PS, Mme Nauleau :PSMSC, Mme Bonnettée :PSMSD, Mme Dousova :GSA, Mme Djeghoum :CPA, Mme Marques-Penedo :CE1A, Mme Thiers :CE2B, Mme Nivet :CM1A, Mme Shabeeb :CM2A.

### Ordre du jour :

- 1 Installation du Conseil
- 2 Règlement intérieur (approbation)
- 3 Bilan de rentrée
- 4 Les aménagements
- 5 Les projets de l'année
- 6 Questions diverses

\*\*\*\*\*

# 1 Installation du Conseil

Appel et feuille d'émargement.

## 2 Règlement intérieur

Le règlement intérieur est validé après les quelques modifications relatives à la réorganisation des emplois du temps en maternelle, en primaire et à l'organisation de la chorale. Le document validé sera mis en ligne sur le site de l'établissement.

## 3 Bilan de rentrée

### I. Structures et organisation

#### 1. Effectifs

Aujourd'hui, ils sont les suivants :

Ecole maternelle : 174

Ecole élémentaire : 265

Et se répartissent comme suit :

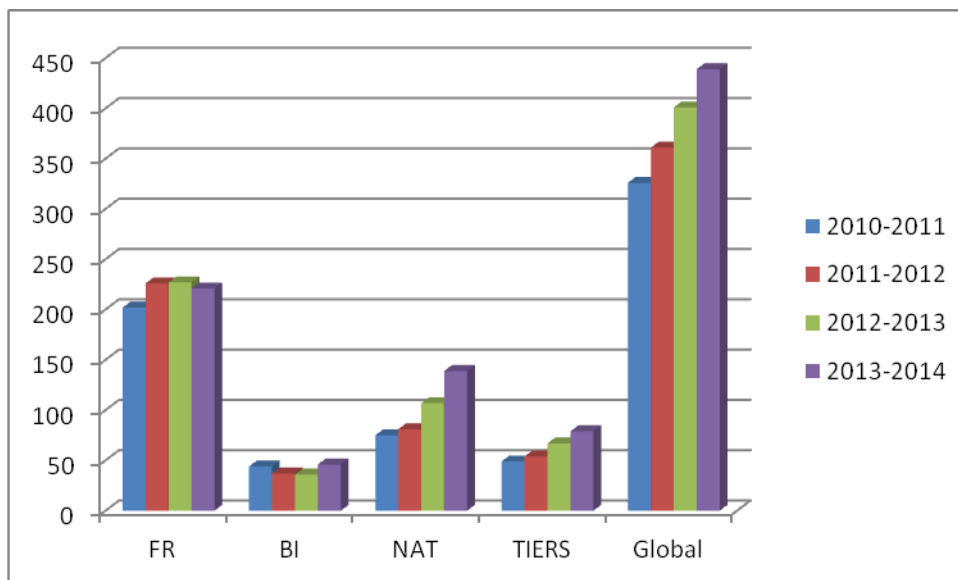
Effectifs d'élèves à la rentrée 2013					
	Préélémentaire	Elémentaire	collège	lycée	Totaux
FR	76	145	92	43	356
Dont BI-nationaux	18	28	18	8	72
Nationaux	68	70	117	47	302
Tiers	30	50	44	19	143
Garçons	86	132	114	54	386
Filles	88	133	139	55	415
Totaux	174	265	253	109	801

Répartition primaire par classes et par nationalités 2013-2014													
classe	français		Bi-nationaux		nationaux		Tiers		Totaux				
	<b>TPS/PS</b>	8	2	3	0	4	0	3	2	15		4	174
<b>PS/MS</b>	21		3		16		6		22	20	21	20	Dont
<b>PS/MS</b>	25		5		23		9						129
<b>MS/GS</b>	3	5	2	3	5	7	4	2	12	14			Bilangues
<b>GS</b>	22		7		26		11		23	23			74.13%
<b>CP</b>	29		6		19		16		24	19	21		265
<b>CE1</b>	29		7		12		8		25	24			Dont
<b>CE2</b>	28		7		11		13		26	26			40 bilangues
<b>CM1</b>	27		4		13		8		24	24			15.09%
<b>CM2</b>	32		4		15		5		26	26			
									439		439		
<b>totaux</b>	221		46		139		79		439		439	38.49%BIL	
<b>Pourcentages</b>	50.34%		10.47%		31.66%		18%		100%				

Répartition primaire par nationalités 2012-2013 (pour rappel)					
<b>totaux</b>	227	(36)	107	67	401
<b>Pourcentages</b>	56.60%	(8.97%)	26.68%	16.70%	100%

Répartition primaire par nationalités 2011-2012 (pour rappel)					
<b>totaux</b>	226	(37)	81	54	361
<b>Pourcentages</b>	62.60%	(10.24%)	22.43%	14.95%	100%

Répartition primaire par nationalités 2010-2011 (pour rappel)					
<b>totaux</b>	202	(44)	75	49	326
<b>Pourcentages</b>	61.96%	(21.78%)	23%	15.03%	100%



## 2. Encadrement

- 20 enseignants dont 19 à plein temps, une professeure de Français Langue de Scolarisation (FLSCO) Mme Parry-Vrana, 2 enseignants à mi-temps.
- 6 enseignants de langue tchèque, 5 enseignants d'anglais et 1 d'allemand interviennent à l'école primaire
- 9 ASEM (assistante de l'école maternelle)
- 1 secrétaire
- 1 bibliothécaire à  $\frac{3}{4}$  temps
- 1 infirmière présente pendant toute la durée du temps scolaire, (en réalité deux infirmières interviennent au Lycée)
- 11 surveillants de cantine + 1 personne de la vie scolaire
- 1 directeur

## 3. Structure pédagogique

### Ecole maternelle :

8 classes au total :

- Une TPS-PS
- Quatre PS/MS Bilingue
- Une MS-GS
- Deux GS Bilingue

### Ecole élémentaire :

- 11 classes au total, **deux classes par niveau sauf au CP (3 classes)**, de 20 à 26 élèves selon les niveaux.

## 4. Journée scolaire

Maternelle : Elle commence tous les jours à 8h45 (les classes sont ouvertes à 8h35) et se termine à 15h15 les lundi, mardi, jeudi, 11h45 le mercredi, 14h15 le vendredi sauf « accompagnement pédagogique complémentaire »).

Elémentaire : Elle commence tous les jours à 8h30 (l'école est ouverte à 8h20) et se termine à 15h15 les lundi, mardi, jeudi, 11h30 le mercredi pour les CP, 12h30 pour les autres niveaux, 14h15 le vendredi sauf « accompagnement pédagogique complémentaire ». Les élèves tchèques à partir du CE1 peuvent avoir une heure de « Tchèque Langue Maternelle » le mercredi après-midi.

- a) L'accueil du matin : Les élèves de maternelle sont accueillis directement dans les classes à partir de 8h35.
- b) Les autres élèves sont accueillis dans la première cour de l'élémentaire où leur professeur les regroupe avant de se rendre en classe. La porte bleue est ouverte à 8h20, la cour est surveillée par trois professeurs. La rentrée a lieu chaque matin à 8h30.
- c) Les récréations sont décalées pour les classes qui occupent le bâtiment de maternelle: TPS+PS+MS (10h-10h20) – GS et MS/GS (10h25-10h45) et ont lieu dans la cour attenante. Les élèves de l'école élémentaire ne sont tous ensemble dans la première cour de l'élémentaire que de 8h20 à 8h30 le matin à l'accueil. Les cinq autres niveaux (CP, CE1, CE2, CM1, CM2) ont des récréations aux mêmes heures (10h25-10h45) mais dans des lieux différents avec alternance au cours de la semaine. Elles se déroulent soit dans la première cour de l'élémentaire soit dans le patio devant le restaurant scolaire.
- d) La pause méridienne est elle aussi décalée (Cycle 3 de 11h40 à 12h40 et Cycle 1 et Cycle 2 de 12h15 à 13h15 sauf le mercredi (11h30 pour le CP, 11h45 pour la maternelle ou 12h30 pour les classes de CE1 et pour le Cycle 3).

## II. Les enseignements

### 1. Les langues vivantes

Changement pour les classes de CP et de CE1 avec, à cette rentrée, une heure de LVE en CP et 2 heures en CE1. Cette année la répartition des élèves en langue vivante est la suivante :

LVE	CP 1h/sem	CE1 2h/sem	CE2 2h/sem	CM1 2h/sem	CM2 2h/sem
Anglais	24	43	44	41	46
Allemand	xxxxxxx	6	8	7	6

Il faut noter, pour l'anglais, que nous optons pour les groupes de besoins soit deux groupes pour chaque classe. A la fin de la classe de CM2, il est proposé aux élèves qui suivent les cours d'anglais une certification organisée et validée par Cambridge University (movers, Flyers)

## 2. Les cours de Tchèque

Les élèves sont répartis en groupes de tchécophones et non et/ou peu tchécophones. Les prises en charges en sont différentes comme le montre le tableau ci-dessous.

<b>Elèves tchécophones</b>	<b>Autres élèves</b>
<b><i>Ecole maternelle</i></b>	
une demi- journée : -PS -MS -GS Consolidation du socle de compétences linguistiques en langue maternelle : utilisation du langage d'évocation et construction du système phonologique.	Pas d'enseignement du tchèque.
<b><i>Ecole élémentaire</i></b>	
<b>CP (2X1h)</b> 2 heures par semaine dans le temps scolaire hebdomadaire de 25h 2 groupes de niveau	<b>1 h</b> par semaine. Dans le temps scolaire hebdomadaire de 25h 2 groupes de niveau
<b>CE1 (2X1h30)</b> 2 heures par semaine dans le temps scolaire hebdomadaire de 26h, 1 heure au-delà. 2 groupes de niveau	<b>(2X1h)</b> par semaine. Dans le temps scolaire hebdomadaire de 26h 2 groupes en CE1 : débutant/avancé
<b>Cycle III (3X1h)</b> 3 heures par semaine dont 1 au delà des 26 heures 2 groupes à chaque division	<b>(2X1h)</b> par semaine (semaine de 26h) 2 groupes de niveau à chaque division débutant/avancé

## 3. L'aide scolaire :

Elle se décline de diverses façons :

- Par une approche différenciée de chaque maître en fonction des besoins particuliers des élèves dans la classe : proposer des activités porteuses d'apprentissages et adaptées pour chaque élève, en respectant les rythmes propres à chacun. On ne fait pas la même chose en même temps avec le groupe classe.

- Par les apports extérieurs des maîtres en surnombre, « libérés » par les cours de tchèque ou les cours de langue, qui se tiennent dans leur classe. Ces maîtres interviennent dans une autre classe en doublette avec le maître titulaire, au bénéfice des élèves qui en ont le plus besoin.

-Par la professeure de FLSCO qui intervient plus spécifiquement pour les élèves dont la langue maternelle n'est pas le français, en classe ou hors de la classe ; cela se fait à tous les niveaux ou parfois en faisant des regroupements. Ses interventions évoluent au cours de l'année en fonction des étapes d'acquisition de la langue.

-Par des « glissements » ponctuels d'élèves pour une activité spécifique d'un niveau à un autre. Ces stratégies d'aide sont souvent liées au PPRE

- Par les **Programmes Personnalisés de Réussite Educative** fondés sur des besoins repérés et spécifiques qui associent les parents, l'élève et l'enseignant avec, le cas échéant, des prises en charge extérieures (orthophonie...). Ces programmes sont évalués régulièrement et prolongés ou stoppés en fonction du degré d'atteinte des objectifs fixés.

- Par l'**Accompagnement Pédagogique Complémentaire** proposé le vendredi après-midi au Lycée Français de Prague et qui a lieu de 14h15 à 15h15. L'année scolaire a été divisée en cinq périodes entrecoupées de vacances. Le dispositif est souvent réservé aux élèves présentant quelques difficultés, souvent passagères. Les champs d'intervention peuvent être méthodologiques, disciplinaires, organisationnels.

#### **4. Les programmes :**

Les programmes appliqués dans notre établissement sont les programmes français (BO HS n°3 du 19 juin 2008, circulaire AEFÉ sur les langues) et sont adaptés à la réalité locale (cf supra, langues vivantes permettant l'allongement du temps hebdomadaire) et dans le cadre de notre projet d'établissement. Nous les appliquons en tenant compte également des contraintes matérielles (gymnase,...). Leur mise en œuvre est validée par l'Inspecteur de l'Education Nationale en résidence à Prague dans le cadre de ses visites et inspections et par la Direction de l'établissement. Des emplois du temps (professeurs et élèves) sont élaborés et permettent la répartition des différents champs disciplinaires dans le cadre de l'adaptation de nos programmes. Pour information, dans le cadre de la loi de « Refondation de l'Ecole » une consultation a été lancée auprès de l'ensemble des enseignants en vue d'un changement de programmes prévu à la rentrée 2014. Nous tiendrons informé les membres du « Conseil d'Ecole » des futurs changements.

#### **Bilan :**

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions même si nous avons dû faire face à l'augmentation de notre structure passant de 18 à 19 classes. Merci aux collègues pour leur réactivité face à cette évolution et aux contraintes qui y sont liées (changement de classes, de bâtiments). Comme expliqué précédemment nous avons une forte poussée des effectifs (classes bilingues qui semblent susciter une forte attraction) ce qui rend tout juste suffisante notre capacité d'accueil. Une réflexion est d'ores et déjà engagée pour trouver des solutions alternatives.

D'un point de vue plus pédagogique, les nouvelles classes (CP) des sections bilingues sont maintenant bien parties. Le Directeur remercie l'ensemble des collègues du C2 et plus particulièrement les collègues en charge de ces deux nouvelles classes de leur investissement, de leur adaptation, de leur professionnalisme. La collaboration entre les enseignants est très bonne et les projets ainsi que l'organisation correspondent aux premiers objectifs qui avaient été fixés. Nous continuons toutefois à préconiser une intégration de ces sections en PS ou MS. Nous préparerons au cours de cette année la prochaine étape.

## 4 Les aménagements :

Conformément au travail de la commission et aux décisions prises lors du dernier Conseil d'Etablissement, l'aménagement est en cours et tout le monde a pu en voir le résultat : bancs, poubelles, tables, marquage au sol, jeux, etc...

Cet aménagement va continuer au cours de l'année avec l'installation de barrières et de bancs pour la cour de maternelle qui limitera l'accès à la partie herbeuse la rendant de fait utilisable. D'autres aménagements seront réalisés au secondaire.

Toutes les classes de primaire se verront dotées à la rentrée de Toussaint d'un équipement informatique neuf.

## 5 Les différents projets de l'année :

- Classes de découvertes : verte, neige et patrimoine  
Comme les années précédentes ces trois classes de découvertes seront reconduites. Des réunions d'informations seront organisées au préalable.
- Ethnographie, cinéma  
Il s'agit d'une Action Pédagogique Pilote conduite en classe de CM1A autour du cinéma.
- Rallyes Math et Calcul@tice  
Comme les années précédentes les classes de Cycle 3 et quelques classes de Cycle 2 participeront aux rallyes mathématiques de la **Zone Europe Orientale et Scandinave** et qui se déroulent en 4 étapes, une épreuve d'entraînement et 3 épreuves réelles. Un classement est effectué à l'issue de chaque manche.
- Défis scientifiques  
Initiés par des enseignants conseillers pédagogiques de la ZEOS, ces défis se dérouleront au cours des trois premiers mois de cette année scolaire. Ce sont les classes de C3 qui sont concernées.
- Semaine de la science  
Nous allons reconduire la semaine de la science au cours de cette année scolaire. Elle devrait avoir lieu au cours du second trimestre.
- Film d'animation scientifique : l'eau  
Un projet en CE2 sera conduit sur ce thème et devrait aboutir au moment de la semaine de la science.
- Projet échecs



Après avoir pris forme au niveau des classes du Lycée Français de Prague, ce projet s'élargit à la ZEOS et concernera plusieurs classes de primaire au LFP encore cette année.

- **Semaine de la poésie**  
Nous reconduirons au printemps cette semaine de la poésie au cours de laquelle toutes les initiatives poétiques sont les bienvenues.
- **Prix littéraire du LFP**  
Un projet autour de la littérature devrait voir le jour regroupant des classes de CM2 et de 6<sup>ème</sup>.
- **Spectacle en chansons**  
Un projet de création artistique (musique et paroles) avec présentation d'un spectacle aux parents est en cours d'organisation.
- **La mise en œuvre des DNL (cm2, ce2 et ce1)**  
Comme l'an passé, en coordination avec une professeure d'anglais du collège, seront mises en œuvre plusieurs **Disciplines Non Linguistiques** dans des classes de CM2, CE2 et CE1.

## 6 Questions diverses

- **Les nouveaux horaires en Maternelle :**

Il est nécessaire de rappeler que cette refonte des horaires est le fruit d'une réflexion de l'ensemble des enseignants pour répondre à la demande institutionnelle dans le cadre de la loi de « Refondation de l'École », que le projet a été présenté au cours du Conseil d'École du 18 juin 2013, sans susciter de remarques négatives de la part des représentants des classes, qu'il a été adopté à l'unanimité au cours du Conseil d'Établissement du 26 juin 2013.

Ceci étant, après avoir écouté les demandes de certains parents, la Direction a pris la décision de moduler et d'ouvrir l'école maternelle à 8h 25 permettant aux quelques familles qui en avaient exprimé le besoin d'entrer dans les vestiaires, de préparer leur enfant et de le déposer en classe à l'heure d'ouverture. Ce dispositif « intermédiaire » répond aux contraintes institutionnelles sans pénaliser les quelques familles perturbées par le changement. Enfin, il faut noter que, par définition, un changement si infime soit-il, ne satisfera jamais l'ensemble des usagers.

- **Les problèmes de stationnement aux abords du Lycée :**

Les changements d'horaires en Maternelle ont eu pour effet de « fluidifier un peu » la circulation aux abords du LFP le matin. Toutefois, le problème de stationnement n'est pas réglé et des voitures continuent à stationner sur le trottoir bordant le Lycée. Il est rappelé l'ensemble des mesures déjà entreprises (rencontre avec la police et les représentants de la mairie, demande de pose de barrières, opération « contraventions ») et, force est de constater, que le problème perdure. Il est rappelé qu'en cas de gêne importante les gardiens préviennent la police. Il va être demandé dans les classes du primaire de lancer une réflexion

citoyenne, relayée par les délégués des élèves pour écrire un texte sur les dangers de la circulation qui sera remis à l'ensemble des familles.

- **La cantine scolaire :**

Depuis l'an passé nous avons constitué une « commission cantine » chargée de préparer le futur appel d'offre qui sera réalisé au cours de cette année puisque le contrat avec le prestataire actuel se terminera à la fin de cette année scolaire. Jusqu'à ce moment nous sommes tenus de suivre le cahier des charges qui avait été rédigé par les parents au cours de l'appel d'offre précédent. Parallèlement, l'infirmière scolaire est en charge de vérifier l'ensemble des menus et de les amender en cas de nécessité tandis qu'une réflexion dans les classes autour de ces problématiques est régulièrement organisée. Au vu des nombreuses questions, la direction va organiser une réunion avec la responsable de la restauration dès le retour des congés de Toussaint au cours de laquelle seront abordés les points soulevés par les parents (qualité, quantité, mélange des aliments, utilisation de sauces,...)

Il semble important également de rappeler à l'ensemble des parents que le « goûter » du matin doit le rester et ne pas devenir un repas qui ne permet plus à l'enfant qui se rend au restaurant scolaire un peu plus d'une heure après, ni d'avoir faim, ni d'apprécier objectivement la qualité du déjeuner.

Pour ce qui concerne la surveillance le ratio élèves/surveillants est supérieur aux normes en vigueur (12 surveillants aujourd'hui). Nous réfléchissons actuellement à une meilleure articulation de leur temps de service ainsi que sur un travail à entreprendre avec les classes sur l'appréciation de leur statut par les élèves.

- **Les classes bilangues, les souhaits de certains parents de CP.**

Actuellement comme déjà précisé précédemment, les classes de CP fonctionnent très bien et répondent parfaitement aux objectifs que les équipes s'étaient fixées, toutefois, certains parents s'inquiètent de l'hétérogénéité des classes. L'hétérogénéité ne représente pas un handicap puisque le travail des enseignants consiste à la gérer dans le cadre de leur enseignement (Cf supra). Les enseignantes, dont il faut souligner le grand investissement et le travail remarquable, sont très satisfaites de cette première période et des progrès considérables des élèves tant dans leurs compétences académiques que comportementales. Certains parents pensent qu'il serait nécessaire pour certains élèves d'ajouter quelques heures en dehors de la classe pour accroître les compétences langagières et de maîtrise de la lecture principalement. Il est expliqué que l'emploi du temps est déjà chargé et que des enfants de 6 ans ont aussi besoin de moments de détente, de repos pour continuer à avoir un rendement optimum en classe. Parfois l'empilement des heures peut-être contre-productif par rapport à l'objectif visé et la surcharge cognitive générée par ces heures supplémentaires rendre les enfants moins réceptifs, moins productifs pendant les heures de cours de l'école. Pourquoi ne pas imaginer pour répondre aux souhaits des parents de trouver des activités « plus ludiques » qui permettraient d'associer détente et apprentissages : un cours de sport en langue étrangère, un cours de musique ou de peinture en langue étrangère, etc.

Nous sommes attentifs au bien-être et à l'épanouissement des élèves qui nous sont confiés et devons le faire en collaboration avec les familles sans que jamais des interférences négatives pour l'enfant n'apparaissent.

Mme Djeghoum redit combien les parents de CP sont reconnaissants du travail des collègues de CP et ont constaté les progrès très importants réalisés depuis la rentrée. Elle transmet les remerciements de tous.

- **Des cours de tchèques supplémentaires pour les TLE dont le niveau est supérieur :**

Cet établissement a depuis quelques années, en relation étroite avec notre tutelle, une politique très volontariste vis-à-vis des langues. Dans le cadre de la réécriture du projet d'école et d'établissement, la réflexion sur ces questions sera à l'ordre du jour et des décisions seront prises.

- **La sieste du vendredi pour les élèves de PS :**

Le moment de repos du vendredi après-midi est parfois tronqué à cause de l'heure de la fin des classes obligeant parfois les asemb à réveiller précocement un enfant. C'est un constat que nous avons également fait et nous sommes en train de réfléchir à la possibilité d'avancer l'heure du repas pour ce jour afin d'allonger ce temps de repos. Cette possibilité sera évoquée lors de notre entrevue avec la responsable de la restauration afin d'en apprécier la faisabilité.

L'ordre du jour étant épuisé M. Leblanc clôt ce premier Conseil d'Ecole à 18h55.

Le secrétaire de séance

H.Leblanc